

Projet associatif

Validé par l'assemblée générale de juin 2022

Ce projet associatif est constitutif de l'identité d'ACCES. A ce titre, il est une référence pour les établissements et le choix de leurs missions, pour le comportement professionnel et la vie d'équipe, pour les relations avec les personnes accueillies et les partenaires extérieurs.

ACCES, Association chrétienne de coordination, d'entraide et de solidarité, est une association de droit local à vocation sociale fondée au printemps 1975.

L'association entend donner aux personnes « accès » à un toit, lorsqu'elles sont à la rue, à un logement décent et aux droits fondamentaux (démarches administratives et soutien juridique), à une écoute attentive quand elles sont sous le choc d'une rupture, à un conseil, une assistance pour rebâtir leur foyer ou leur vie, à la citoyenneté, à l'emploi, aux soins médicaux, à la santé, à l'hygiène, à l'éducation, à la vie spirituelle... Son slogan, « Un avenir possible », est une parole d'espoir adressée à chacun.

Le fondement

Les convictions qui ont présidé à la création d'ACCES, et qui constituent aujourd'hui encore son fondement, sont celles de la justice et de la paix.

La justice, parce qu'il est juste que chaque être humain ait de quoi vivre, qu'il puisse se loger dignement, manger à sa faim, avoir une place dans la société. Parce qu'il existe des injustices sociales contre lesquelles il convient de lutter. La justice au sens biblique de la bonté et du partage, en particulier en faveur des personnes les plus précaires.

La paix (*shalom* dans la Bible), parce que l'être humain aspire fondamentalement à cet état d'harmonie intérieure, relationnelle, sociale, écologique, où chacun trouve sa place, un sens à la vie, un avenir. La paix, parce que la violence ne mène nulle part. La paix comme moyen pour parvenir à une fin.

L'association a été fondée par des chrétiens qui ont cherché à mettre ces valeurs en œuvre. Cette origine confessionnelle alimente aujourd'hui encore ces deux convictions.

Au service de la personne

Sur ce fondement, ACCES se construit comme une association au service des personnes les plus démunies :

D'une part, par les qualités professionnelles, relationnelles et humaines de ses salariés et bénévoles, ACCES cherche à bâtir avec les personnes accueillies une

relation suivie, une écoute, un accompagnement vers des perspectives d'avenir. L'association s'attache au respect de l'intégrité des personnes, de leur vie privée et de leurs convictions.

D'autre part, par l'apport de sa spécificité chrétienne, et de son aumônerie, ACCES propose en plus un accompagnement spirituel sous une forme adaptée, respectueuse de chacun et d'une manière distincte du travail social. Elle porte une parole chrétienne au sein des établissements, dans toute l'association, auprès des personnes de toutes religions ou croyances, et peut aussi assurer un relais vers des instances religieuses.

Quelques jalons historiques

C'est en 1975 qu'une Église protestante évangélique mulhousienne (Assemblée de Dieu) et son pasteur Moïse Lormier, qui accueillaient déjà des personnes sans domicile, ont constitué l'association « SOS-jeunes ».

Elle a reçu son premier agrément préfectoral en 1980.

Après le premier centre d'hébergement, le « Centre SOS Jeunes » (puis « Centre Emmanuel »), rue Neppert, l'association a ouvert en 1984 un foyer d'accueil pour femmes, rue du Collège, aujourd'hui Le Passavant, puis une structure d'insertion par le travail (aujourd'hui le chantier d'insertion de Colmar). En 1998, elle a ouvert le foyer des Chaudronniers, aujourd'hui essentiellement consacré à l'accueil de mineurs non accompagnés. C'est en 1998 que l'association a pris en charge le 115 du Haut-Rhin, aujourd'hui devenu le Service intégré d'accueil et d'orientation du Haut-Rhin (SIAO). En 1998 également, l'association a commencé à accueillir des demandeurs d'asile : elle compte aujourd'hui des accueils d'urgence spécifiques, des hébergements, et la SPADA, premier accueil des demandeurs d'asile. Puis d'autres établissements se sont encore ajoutés, comme la Maison du Pont (abri de nuit), des accueils d'urgence saisonniers, etc.

Au cours des années 2000, l'association a petit à petit mis en place une aumônerie protestante évangélique dans les établissements.

L'association s'est peu à peu développée, structurée, professionnalisée, au fur et à mesure des besoins auxquels il fallait répondre. C'est en 2000 qu'elle a choisi son nouveau nom, ACCES, Association chrétienne de coordination, d'entraide et de solidarité. En 2002, elle s'est organisée autour d'une direction générale. Elle a choisi son nouveau mot d'ordre en 2016 : « Un avenir possible ».

Encore aujourd'hui, l'association est dirigée par un conseil d'administration constitué par des personnes émanant de diverses Églises évangéliques haut-rhinoises.

Des valeurs en action

Pour remplir sa mission, ACCES connaît son environnement et sait s'y adapter, elle fait preuve d'anticipation et de flexibilité. Par son savoir-faire, elle est une force de proposition face aux besoins très variés des personnes. Elle s'emploie à relever les défis lancés par une société en pleine évolution et porteuse de carences.

ACCES s'investit dans la « coordination », qui fait partie de son nom. Elle veut être un partenaire des institutions administratives et non un simple opérateur, militante

dans un esprit de collaboration. Elle inscrit son action dans un partenariat avec des associations locales. Elle se situe au sein d'un réseau de paroisses et d'Églises chrétiennes, qui lui apportent leur aide. Elle fait partie de fédérations de l'action sociale et des Églises protestantes.

ACCES est attentive à la qualité de vie au travail des salariés, sachant que ces derniers font souvent face à des situations humainement difficiles. Tant les cadres que les salariés sont respectés dans leur fonction et reconnus pour leurs compétences. Tous sont invités à un esprit de modestie et d'altruisme. Chaque salarié a la liberté d'être ce qu'il est. Les convictions, les pratiques religieuses ou philosophiques des uns et des autres peuvent être variées, mais tous s'unissent au sein d'ACCES et de son identité.

La solidarité et l'union au sein de l'association sont des points de vigilance constants, à tous les niveaux, même si nos établissements sont de types différents et se situent dans des lieux variés.

L'association s'engage au respect du droit, tout d'abord des Droits de l'homme et du citoyen, mais aussi du droit français ou européen.

Des principes de fonctionnement

L'association se trouve à la croisée de plusieurs préoccupations : la gestion budgétaire d'établissements financés par l'État, l'accueil du public dans les conditions les plus humaines possibles, la traduction de ses valeurs dans la gestion des établissements, le respect du droit du travail et des salariés.

Plusieurs principes de fonctionnement ont donc été mis au point :

- *Les enjeux éthiques de l'accompagnement social dans nos établissements font l'objet d'un dialogue interne pour une réaction concertée et réfléchie, notamment en lien avec le conseil d'administration.*

La mise en œuvre des missions confiées aux établissements peut poser des questions de fond, rencontrer des limites ou des contraintes de principe.

- *Dans les situations extrêmes, les salariés et bénévoles doivent être protégés.*
Si d'aventure des personnes de l'association devaient subir des menaces, des violences, des insultes, l'association n'hésite pas à accompagner les dépôts de plainte éventuels de son soutien, voire d'une démarche associative ou d'un recours à de l'aide extérieure.
- *Le conseil d'administration porte prioritairement la parole publique et officielle de l'association, en privilégiant le dialogue interne et externe.*

Il est possible de participer à des manifestations, selon le droit de chacun à manifester, et en vertu du fait que notre association a sa propre vision des choses et n'est pas forcément d'accord avec nos partenaires institutionnels. Cependant, il ne faut pas oublier que nos partenaires institutionnels nous sont proches, que nous remplissons des missions de service public, et que nos partenaires institutionnels financent la plus grande partie de nos actions. Autrement dit, notre parole publique doit être avisée, voire réservée, pour préserver la parole directe, beaucoup plus libre, que nous avons régulièrement avec les autorités.

Les cadres, salariés et bénévoles

L'ensemble des cadres, et plus particulièrement les directrices et directeurs de l'association (direction générale, direction de pôles) incarnent ce projet associatif en interne comme en externe. L'ensemble des salariés et bénévoles s'en font aussi les porteurs.

Le directeur général et son équipe administrative constituent le pôle Ressource et travaillent avec les directrices et directeurs des pôles. Avec leurs chefs de service, ces derniers ont une parole entendue au sein de l'association, en particulier par le conseil d'administration.

Les bénévoles ont une place importante dans les établissements, en tant que soutien à l'action des salariés chargés des missions qui sont confiées à l'association. Les motivations des bénévoles peuvent être liées à l'identité de l'association ou à la nature des missions soutenues.

Vie du projet associatif

Chaque année, le conseil d'administration choisit un domaine concret de la vie en établissement, dans lequel chacun examine comment traduire le projet associatif : le respect de l'environnement dans le travail ; la prise en compte des liens familiaux dans l'accompagnement social ; la manière d'accueillir des personnes étrangères, ayant une autre culture ; l'art de bien communiquer entre collègues, avec les personnes accueillies, avec les partenaires ; l'encouragement des personnes au pouvoir d'agir, le développement des partenariats, etc.

A cette occasion, l'association fait un bilan de la mise en œuvre du projet associatif.



Le texte suivant, inspiré de la Bible (Ésaïe 58.7), figure dans les plus vieux documents de l'association et donne une belle ligne de conduite : « Partage ton pain avec celui qui a faim, loge les pauvres qui n'ont pas de maison, habille ceux qui n'ont pas de vêtement, ne te détourne pas de celui qui est ton frère. »

